



**ASSOCIATION NATIONALE DES PUERICULTRICES DIPLOMEES ET DES
ETUDIANTES**

132 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS

**Programme de la journée du samedi 7 mai 2011 à l'occasion des
assemblées générales de l'ANPDE**

**9h30 : *Impact de l'hospitalisation de l'enfant sur la poursuite de l'allaitement
maternel***

Emilie Courtois (Infirmière puéricultrice adhérente ANPDE)

Pascale Thibault (Cadre supérieur de santé, puéricultrice consultante,
administrateur ANPDE)

Présentation et débat avec la salle

11h : Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale extraordinaire

12h30 : Cocktail

13h30 : *Modes d'accueil : bilan et perspectives depuis le décret de 2010*

Claire Delmas (Directrice de crèche, administrateur ANPDE)

Marie Bernard (Puéricultrice cadre supérieur de santé, administrateur
ANPDE)

Présentation et débat avec la salle

15h : *Les pleurs inexplicables du bébé*

Catherine Buzy (Puéricultrice en PMI, trésorière de l'ANPDE,
consultante en lactation)

16h : Clôture de la journée



**ASSOCIATION NATIONALE DES PUERICULTRICES DIPLOMEES ET DES
ETUDIANTES**

132 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous convier, en qualité d'associé, à l'assemblée générale ordinaire annuelle et l'assemblée générale extraordinaire de l'ANPDE qui se tiendront le

Samedi 7 mai 2011 de 9 h à 16h

Amphithéâtre Sorrel Hôpital Trousseau 26 avenue du Docteur Netter 75012 Paris

Vous pourrez également profiter des conférences et débats planifiés à cette occasion sur de grands thèmes professionnels (programme en fichier joint)

Ordre du jour de l'Assemblée générale Ordinaire :

- rapport d'activité de l'association
- compte d'exploitation générale
- approbation des comptes
- approbation des tarifs des cotisations pour 2012

Ordre du jour de l'Assemblée générale Extraordinaire :

- modification des statuts

Pendant le délai de quinze jours qui précède l'assemblée, tous documents nécessaires à votre information sont tenus au siège social à votre disposition pour en prendre connaissance.

Au cas où vous ne pourriez pas assister vous-même à la réunion :

- **vous pouvez vous y faire représenter par un autre associé présent à l'assemblée et qui devra être muni d'un pouvoir régulier**, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts.
- ou bien **renvoyez votre pouvoir signé et daté (dossier ci après), au siège de l'association 132 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS au plus tard pour le 5 mai 2011.**

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint pour l'assemblée générale extraordinaire, une nouvelle convocation vous est d'ores et déjà adressée pour :

**Le Touquet dans le cadre des Journées Nationales d'Etudes
le jeudi 23 juin 2011 à 18h au Palais des congrès**

Croyez, cher(e) collègue, à notre considération.

Eliane COUTUREAU

Directeur Général



POUVOIR DE REPRESENTATION

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES PUERICULTRICES DIPLOMEES ET DES ETUDIANTES

Je soussigné(e) : n° d'adhérent(e):.....

Adresse :
.....
.....
.....

Membre de l'ANPDE, dont le siège est à Paris 14ème, 132 avenue du Général Leclerc.

Donne par la présente pouvoir à :

M..... n° d'adhérent(e) :

Adresse :
.....
.....

Qui sera présente pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire des associés qui seront tenues :

**le samedi 7 mai 2011 à 11 heures
Amphithéâtre Sorrel Hôpital Trousseau
26 avenue du Docteur Netter 75012 Paris**

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes, et, généralement faire le nécessaire.

Date

Signature précédée de la mention « **bon pour pouvoir** »

A renvoyer par courrier au siège de l'ANPDE 132 avenue du Général Leclerc 75014 Paris pour le **5 mai 2011** dernier délais